

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL ET OBLIGATIONS DE L'ASSISTANT MATERNEL EP3 - AEPE



CLIQUEZ POUR ACCÉDER À LA FICHE FORMATION

PUBLIC : Demandeur d'emploi, salarié en poste, entreprise, étudiant

PRÉ-REQUIS : Savoir lire et écrire français.

DURÉE : 40h à réaliser sur un mois*



2 rentrées par mois au 1er et au 15 de chaque mois.

DÉLAI D'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION : Un délai de 21j minimum est requis entre la validation de l'inscription et l'entrée en formation.

TARIFS : La formation peut être prise en charge par le CPF ou en paiement en fond propre en plusieurs fois.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : À l'issue de la formation vous serez en mesure de déterminer vos droits dans l'exercice de votre métier et de bien définir vos obligations, tout en actualisant vos connaissances en matière de réglementation

CONTENU PÉDAGOGIQUE :

- Contrat de travail, convention collective, et code du travail
- Textes réglementaires et obligations
- Les différents outils mis à disposition
- Le droit au développement de compétences

BLOC N°1 : Assistant maternel : droits et devoirs

CHAPITRE 00 - Votre formation commence ici

CHAPITRE 01 - Le code du travail et le droit du travail

CHAPITRE 02 - La lettre d'embauche, le contrat de travail

CHAPITRE 03 - La convention collective et son application

CHAPITRE 04 - La formation continue

CHAPITRE 05 - Les obligations du salarié et celles du particulier employeur

CHAPITRE 06 - Dispositifs de déclaration, de paiement et mensualisation

CHAPITRE 07 - La protection sociale et la retraite

CHAPITRE 08 - La rupture du contrat de travail

CHAPITRE 09 - Classement et conservation des documents professionnels

CHAPITRE 10 - Bilan de fin de formation

BLOC N°2 : Particulier-employeur : entretenir une bonne relation de travail

CHAPITRE 00 - Votre formation commence ici

CHAPITRE 01 - Gestion du temps, organisation, imprévu et suivi des activités

CHAPITRE 02 - Spécificités de la relation de travail et intégration du salarié

CHAPITRE 03 - Les fondamentaux de la communication interpersonnelle

CHAPITRE 04 - Les transmissions orales et écrites

CHAPITRE 05 - L'entretien professionnel et les autres temps d'échanges formels

CHAPITRE 06 - La résolution de problème et les relais en cas de désaccord

CHAPITRE 07 - Bilan de fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES : La formation est en 100% e-learning et s'appuie sur des outils pédagogiques variés, favorisant la participation de chacun et le partage d'expériences : exercices, jeux interactifs, mises en situation, vidéos, classes virtuelles et travaux dirigés. Échanges possibles avec des formateurs via le chat de l'application.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : De courtes explications théoriques (environ 40% du temps) sont immédiatement mises en pratique (environ 60% du temps), au travers d'activités variées. La participation active des participants est largement privilégiée (exercices pratiques variés). Les apports méthodologiques sont illustrés d'exemples.

*Temps suggéré pour la réalisation de l'ensemble de la formation (vidéos, cours, TD, classes virtuelles, jeux, quizz...) avec des formateurs à disposition pour échanger.



cpf@toccata-formation.com



04 84 80 00 04

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL ET OBLIGATIONS DE L'ASSISTANT MATERNEL EP3 - AEPE



CLIQUEZ POUR ACCÉDER À LA FICHE FORMATION

Des vidéos

122 minutes réparties tout au long des 17 chapitres

Une aide à l'apprentissage

- 2 tests de positionnement. Quarante questions pour évaluer vos connaissances avant de commencer la formation.
- 29 jeux pédagogiques pour mémoriser les cours de façon agréable. Conditions de validation : 80% de réponses justes.
- 2 exercices de travaux dirigés d'application à nous retourner
- 17 évaluations de départ. Huit à douze questions pour vous positionner avant de débiter chaque chapitre.
- 17 bilans de fin de chapitre. Quinze questions pour faire le point de vos acquis. Conditions de validation : 80% de réponses justes.
- 2 bilan global final. 72 questions vous permettant de recevoir le certificat de fin de formation. Conditions de validation : 86% de réponses justes

UClasses virtuelles : «Les droits et devoirs de l'assistante maternelle» avec Pauline ou Anne-Sophie. Ces classes sont des temps d'échange. Des environnements pendant lesquels vous pouvez communiquer, interagir et discuter avec nos formatrices.

DISPOSITIF DE SUIVI D'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RÉSULTATS :

La formation est en 100% E-learning, avec un système de suivi de traçabilité de connexion en temps réel pour chaque apprenant. .

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE : Éléments de supports numériques tels que un téléphone, une tablette ou un ordinateur (PC ou Mac).

ÉVALUATION DE LA FORMATION : Évaluation par le biais d'un questionnaire de fin de formation. Le score minimal à obtenir est de 86% afin de prétendre à l'obtention d'une attestation de réussite.

ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉS : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap aptes à leur poste de travail. Nous vous remercions d'avance de nous informer de tout handicap qui pourrait impacter le suivi d'une formation, afin que nous puissions nous adapter au mieux.

LES « PLUS » DE LA FORMATION :

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Des jeux pédagogiques et des vidéos
- Des classes virtuelles et des temps d'échange avec des formatrices
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours et à nous retourner
- Une coach disponible via le chat de notre application
- Des attestations de fin de chapitre et de fin de formation



cpf@toccata-formation.com



04 84 80 00 04